

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

### COMMUNE DE PUIMISSON



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire réalisée au cours de l'année 2020. Il doit être conforme au compte de gestion transmis par le Trésorier

Général.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs ont été présentés au conseil municipal le 6 avril 2021.

Ils sont en tout point semblables et témoignent donc d'une bonne exécution budgétaire.

Il a été fait le choix de présenter une note sur la rétrospective du budget communal afin de faire une analyse sur la santé financière de la commune, et d'analyser l'exécution budgétaire de l'année 2020.

## Rétrospective 2015 - 2020

Etude des comptes administratifs depuis 2015. Permet de voir les grandes tendances, et étude des ratios.  
Quelle santé financière de la commune ? Quelle capacité à investir ?

### Les ratios - rappel

- Epargne nette : capacité d'autofinancement
- Epargne brute : doit être plus élevée que le capital à rembourser.
- Taux épargne brute : montre ce que nous investissons. Doit être aux alentours de 15%. Quand il est trop haut : démontre que l'on investit pas assez
- Capacité de désendettement : se calcule en années. Les communes peuvent aller jusqu'à 12 ans sans que la situation se dégrade
- Ratio de rigidité : Montre le poids des frais de personnel et de la dette sur notre fonctionnement : ce que l'on peut difficilement modifier

### Année 2020 - Contexte

L'année 2020 a été particulière en plusieurs points :

- Année électorale : donc pas d'engagement dans de nouveaux projets d'investissement
- Crise du COVID : dépenses de fonctionnement supplémentaires (nettoyage...), période de confinement qui stoppe l'activité (baisse des investissements, agents placés en autorisation spéciale d'absence, télétravail...)

RÉSULTATS 2020			
	recettes	dépenses	résultats
<b>fonctionnement</b>	<b>952 275,82 €</b>	<b>669 191,85 €</b>	<b>283 083,97 €</b>
prévisions budgétaires	918 310,00 €	918 310,00 €	
	103%	72,00%	
<b>investissement</b>	<b>669 402,50 €</b>	<b>471 974,76 €</b>	<b>197 427,74 €</b>
prévisions budgétaires	948 146,40 €	948 146,40 €	
	70,00%	49,00%	

Le taux de réalisation permet de voir si la commune a été opérante dans la mise en œuvre de ces choix budgétaires .

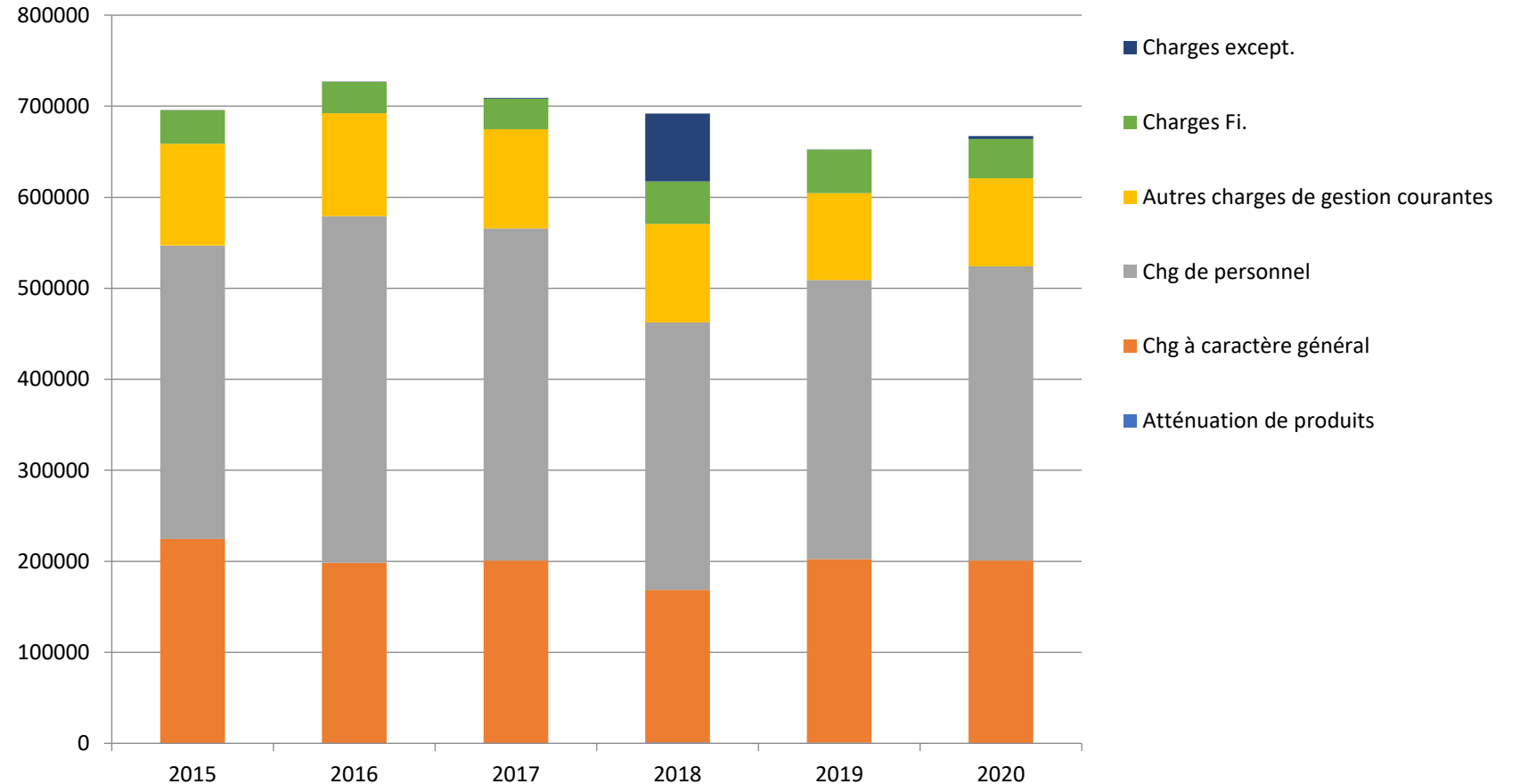
Les taux de réalisation de la section de fonctionnement sont en pièce jointe (tableau)  
 En investissement au vu de l'année écoulée (élections + covid) le taux est correct. Le taux de réalisation des recettes d'investissement est élevé grâce au FCTVA. Au niveau des subventions, les demandes de paiement ont faites en fin d'année, et n'ont pas encore été versées : nous ne sommes qu'à 14% du taux de réalisation des subventions. Taux à améliorer à partir de l'année prochaine (devrait être plus simple grâce au recrutement).

## Les ratios - rappel

- Epargne nette : capacité d'autofinancement
- Epargne brute : doit être plus élevée que le capital à rembourser.
- Taux épargne brute : montre ce que nous investissons. Doit être aux alentours de 15%. Quand il est trop haut : démontre que l'on investit pas assez
- Capacité de désendettement : se calcule en années. Les communes peuvent aller jusqu'à 12 ans sans que la situation se dégrade
- Ratio de rigidité : Montre le poids des frais de personnel et de la dette sur notre fonctionnement : ce que l'on peut difficilement modifier

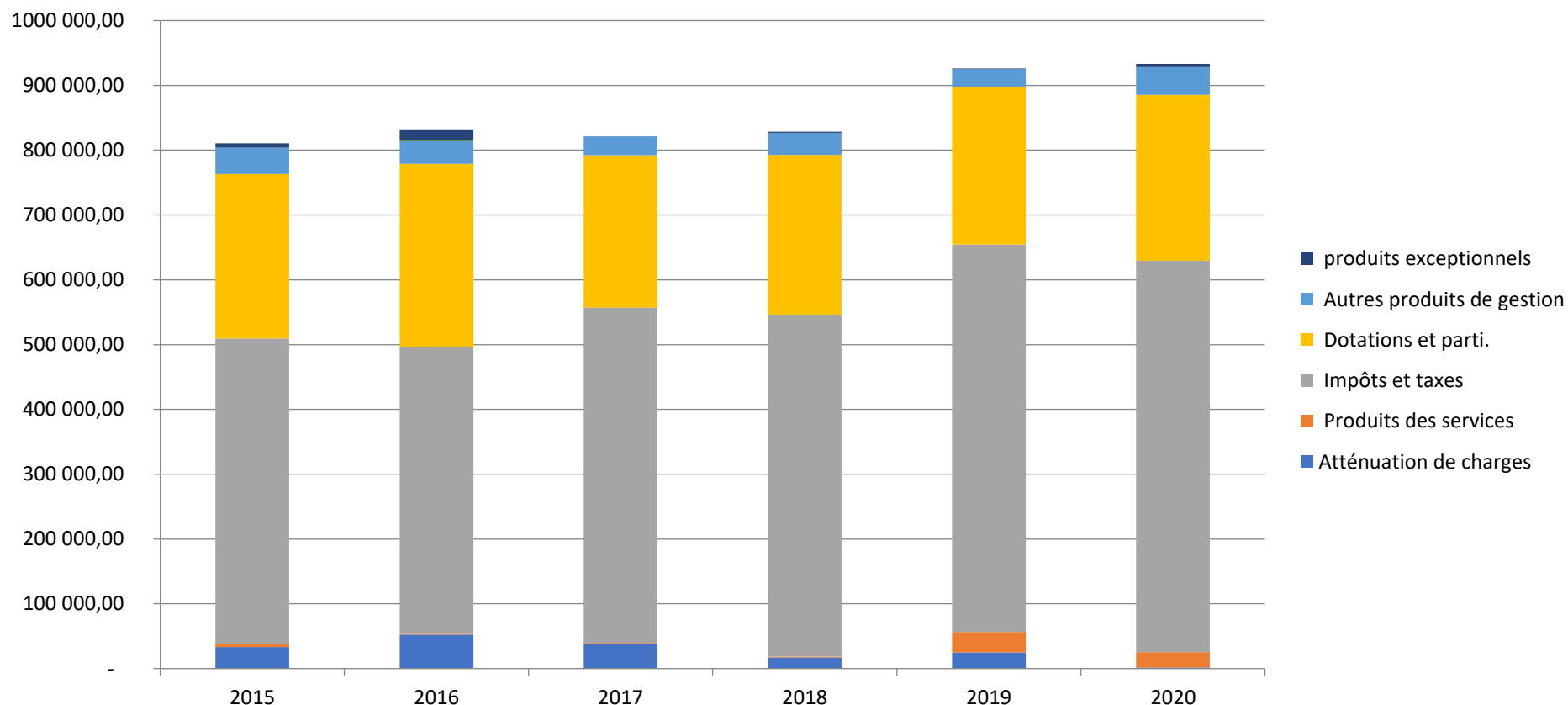
# Dépenses de fonctionnement

- Baisse des dépenses de fonctionnement de 4,1% et notamment - 10,5% sur le personnel sur la période 2015-2020
  - Positif car bonne maîtrise
  - A noter abandon des TAP
  - Pose la question de la mise en œuvre politique des actions
  - Flux tendu pour gestion des services



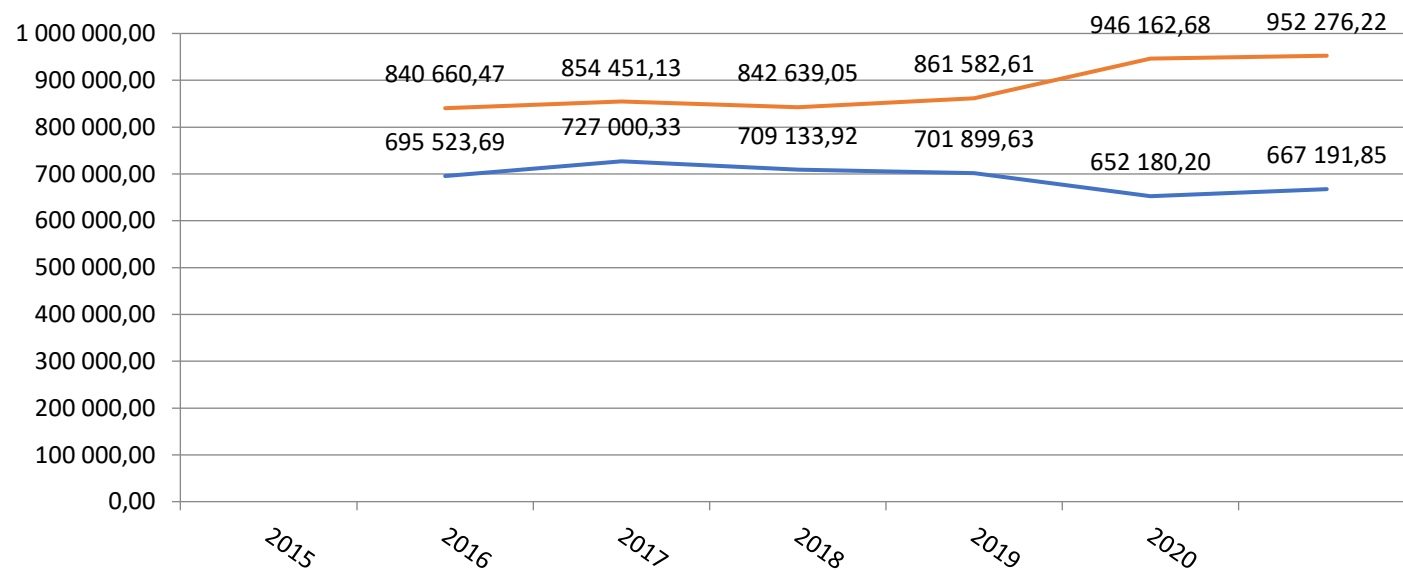
Pour 2020 on remarque des charges de personnel qui augmentent légèrement par rapport à l'année précédente, due notamment au recrutement d'un agent à l'école et à un nouvel agent administratif.

# Recettes de fonctionnement



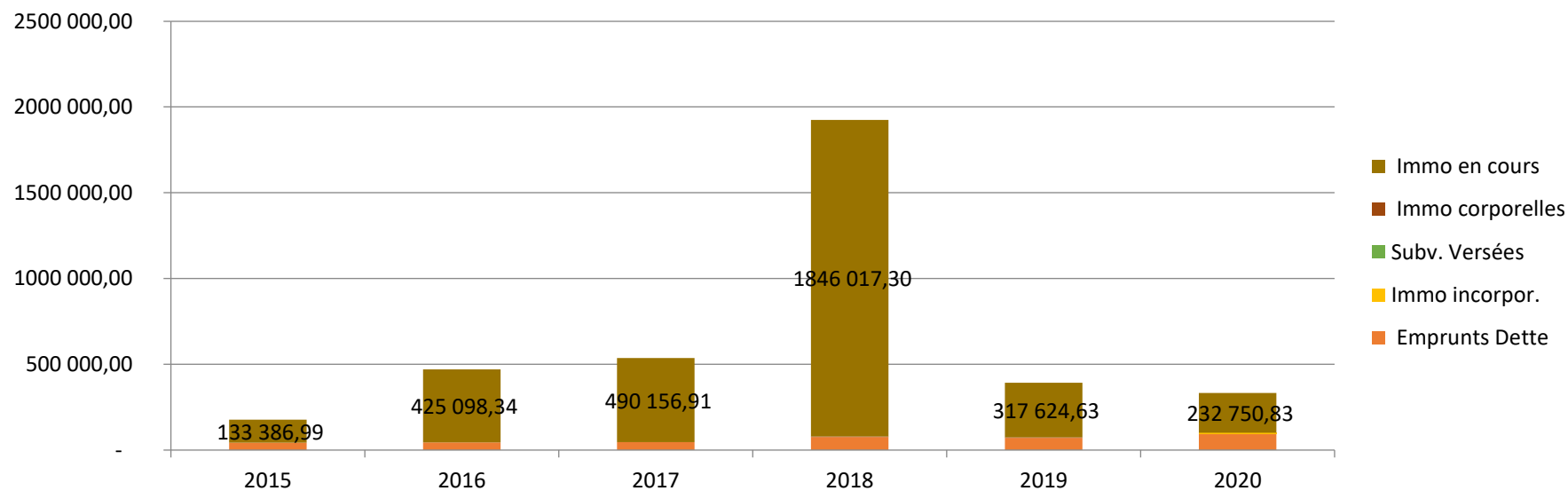
- Augmentation des recettes de fonctionnement de 15 % et notamment + 28% pour les impôts et taxes. Attention cette tendance est terminée avec suppression de la TH.
- Pour l'année 2020, il y a une légère baisse des impôts et taxes (est-ce une tendance ?), mais une augmentation des dotations de l'état. Les produits des services (notamment cantine et garderie), diminuent légèrement, notamment à cause de la fermeture de la cantine de avril à septembre et une gratuité de la garderie de avril à juin, pendant la période COVID.

# Fonctionnement



Effet ciseau inversé : positif : permet de dégager de l'autofinancement.

# Dépenses d'investissement



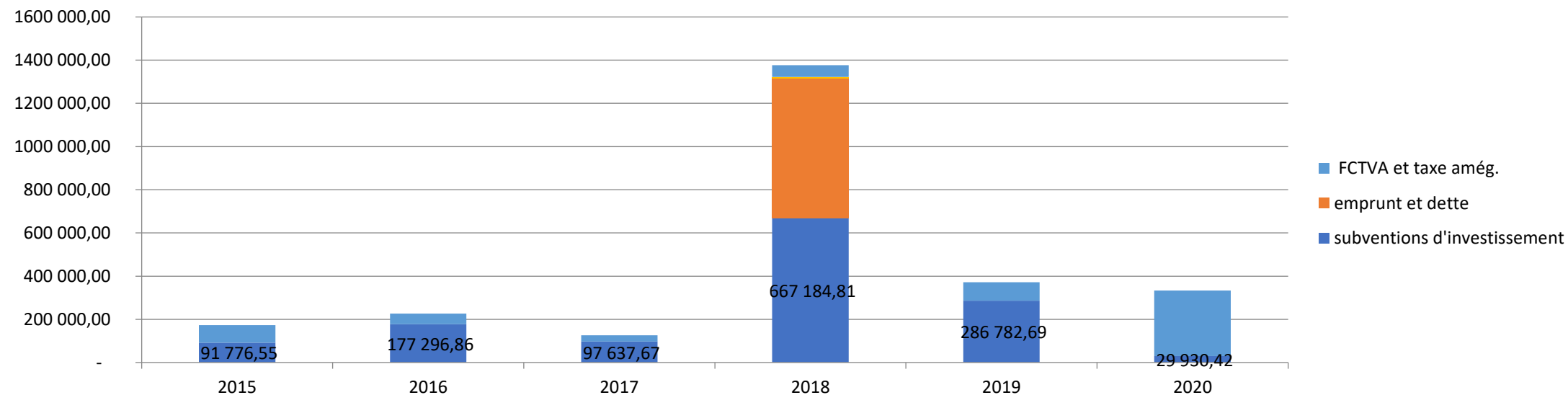
Une moyenne de 400 000€ d'investissement par an, sauf 2018 : construction de l'école.

2020 : que 232 750 € car élections + covid. Parait être satisfaisant au vu de l'année particulière.

La dette représente toujours une part importante de nos dépenses d'investissement (≈ 80 000 €)



# Recettes d'investissement

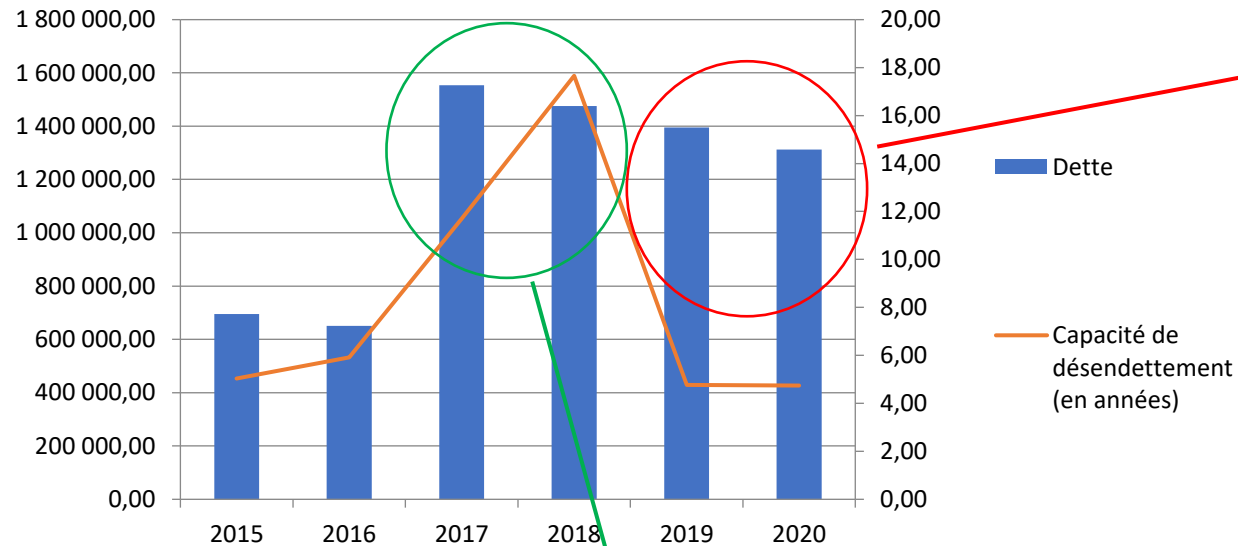


L'autofinancement et la subvention sont les deux façons de financer l'investissement. Quid de l'emprunt ?

FCTVA de l'année 2020 est exceptionnel (+ de 300 000 €).

Néanmoins l'année 2020 a été marquée par le peu d'entrée des subventions, alors que certaines étaient attribuées. La commune doit donc se fixer comme objectif un meilleur taux de demande de paiement des subventions.

# Ratios et analyses



La dette est encore élevée mais notre autofinancement nous permet d'avoir une capacité de désendettement basse (moins de 5 ans)

En 2017 et 2018 notre capacité de désendettement était très élevée car nous n'avions pas dégagé beaucoup d'autofinancement (déficit d'investissement).  
(Au-delà de 12 ans de capacité de désendettement la situation est critique pour la commune).

# Ratios et analyses

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Epargne brute</b> <i>Doit être plus élevé que le capital</i>	137 949,63	109 894,32	132 747,89	83 572,79	292 587,77	277 077,10
<b>Taux d'épargne brute</b> <i>Montre ce qui est investi</i>	16,4%	12,9%	15,8%	9,7%	30,9%	29,1%
<b>Epargne nette</b> <i>Autofinancement car, le besoin en remboursement du capital est enlevé</i>	95 624,85	65 698,64	86 586,99	7 918,77	222 194,26	183 662,23
<b>Dette</b> <i>Capital et intérêts</i>	694 640,38	650 213,42	1 553 810,06	1 476 034,13	1 395 463,14	1 311 973,95
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	5,04	5,92	11,70	17,66	4,77	4,74
<b>Ratio de rigidité</b> <i>Montre le poids du personnel et de l'emprunt</i>	52%	57%	56%	49%	54%	55%